



Fiche de données de sécurité

Émis: 19/02/2024

Numéro de

Modifié : -

Page

RUBRIQUE 1. NOM DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 IDENTIFICATEUR DE PRODUIT
EffiTab Tablets/Powder

Numéro d'article
Comprimé 1,

1.2 UTILISATIONS IDENTIFIÉES PERTINENTES DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE ET UTILISATIONS DÉCONSEILLÉES

Additif pour carburant. Dosage : 1 g/60 litres pour une protection continue, et 2 g/60 litres au départ.

1.3 INFORMATIONS DÉTAILLÉES SUR LE FOURNISSEUR DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Importateur/Distributeur

: EffiTab International AB
Ramlösa Brunshotell
Folke Bernadottes väg 445
256 57 Ramlösa

Téléphone : 0721-64 53 21

Site Internet : www.effitab.se

E-mail : david@effitab.se

1.4 NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE

Centre antipoison 112 (urgence), 08-456 67 00 (heures de bureau)

RUBRIQUE 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE

Selon CLP (Règlement 1272/2008/CE) : SGH07, SGH09 ; Irritation des yeux. 2 : H319, Aquatique chronique 2 : H411.

2.2 ÉLÉMENTS D'ÉTIQUETAGE

Étiquetage selon CLP (Règlement 1272/2008/CE)

Pictogrammes :

SGH07 SGH09



Mots d'avertissement :

Avertissement

Mentions de danger :

H319 – Provoque une sévère irritation des yeux.

H411 – Toxique pour la vie aquatique avec effets à long terme.

Consignes de sécurité :

P280 - Utilisez des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.



Fiche de données de sécurité

Émis: 19/02/2024

Numéro de

Modifié : -

Page

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincez les yeux avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Si possible, retirez les éventuelles lentilles de contact. Continuez à rincer les yeux.

P337 + P313 – En cas d'irritation des yeux persistante : Consultez un médecin.

P273 – Évitez le rejet dans l'environnement.

P391 - Collectez les déversements.

P501 – Le contenu/conteneur doit être éliminé par une entreprise agréée.

Contenu :

1,2,4,5-

Autres informations :

-

2.3 AUTRES DANGERS

Le produit ne répond pas aux critères PBT (substances persistantes/bioaccumulables/toxiques) ou vPvB (substances très persistantes/très bioaccumulables).

RUBRIQUE 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

3.2 Mélanges

Composition selon CLP (Règlement 1272/2008/CE)

Nom chimique	Numéro CE	N° de rég.	N° CAS	Teneur/Co nc.	Pictogramme	Phrase(s) H*	Catégorie
1,2,4,5-Tétraméthylbenzène	202-465-7	-	95-93-2	85-95	GHS02 Avertissement	H228 H411	Inflam. Sol. 1 Chronique aquatique 2
Acide benzènedicarboxylique	200-618-2	01- 2119455536-33	65-85-0	0,1-0,9	GHS08 GHS05 Danger	H315 H318 H372 (Poumons ; inhalation)	Irritation de la peau. 2 Lésions oculaires. 1 STOT RE 1
Tris de fer (4-oxopent-2-en-2-olate)	237-853-5	01- 2120770962-45	14024-18-1	0,1-0,9	GHS06 GHS05 Danger	H331 H302 H312 H318	Toxicité aiguë. 3 Toxicité aiguë. 4 Toxicité aiguë. 4 Lésions oculaires.

* Pour le texte complet des phrases H, consultez la rubrique 16.

RUBRIQUE 4. PREMIERS SECOURS

4.1 DESCRIPTION DES PREMIERS SECOURS RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

Au moindre doute ou en cas de symptôme pouvant être provoqué par le produit, consultez un médecin. Apportez cette fiche de données de sécurité avec vous. Gardez la personne au chaud et calme.

INHALATION

Déplacez la personne à l'air frais. Contactez un médecin dès que possible. Gardez la victime au chaud et laissez-la se reposer. Si la victime a cessé de respirer ou respire de manière irrégulière, pratiquez la respiration artificielle. En cas d'irritation prolongée de la gorge ou de toux : Contactez un médecin et apportez la fiche de données de sécurité.

CONTACT AVEC LA PEAU

Lavez la peau avec de l'eau et du savon. Contactez un médecin si les symptômes persistent.



Fiche de données de sécurité

Émis: 19/02/2024

Numéro de

Modifié : -

Page

ÉCLABOUSSURES DANS LES YEUX

Rincez immédiatement les yeux avec un jet d'eau tiède doux pendant au moins cinq minutes. Gardez les paupières bien écartées. Retirez les éventuelles lentilles de contact. Contactez un médecin si les symptômes persistent.

INGESTION

Rincez la bouche avec de l'eau et faites beaucoup boire la victime si elle est pleinement consciente. Contactez un médecin en cas d'apparition de troubles.

4.2 PRINCIPAUX SYMPTÔMES ET EFFETS, AIGUS ET DIFFÉRÉS

Provoque une grave irritation des yeux. Les vapeurs peuvent légèrement irriter le système respiratoire. Peut légèrement irriter la peau.

4.3 INDICATION DES ÉVENTUELS SOINS MÉDICAUX IMMÉDIATS ET TRAITEMENTS PARTICULIERS NÉCESSAIRES

Traitez de manière symptomatique.

Un lavabo/évier doit être disponible. Une pommade antiseptique doit être disponible. Des possibilités de lavage des yeux doivent être disponibles à proximité de la zone de manutention.

RUBRIQUE 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 MOYENS D'EXTINCTION

Le produit n'est pas inflammable. Éteignez l'incendie avec une mousse résistante à l'alcool, du dioxyde de carbone ou de la poudre sèche.

5.2 RISQUES SPÉCIFIQUES PRÉSENTÉS PAR LA SUBSTANCE OU LE MÉLANGE

Une protection contre les poussières gênantes doit être utilisée lorsque la concentration dans l'air dépasse 10 mg/m³. En cas d'incendie, du dioxyde de carbone et du monoxyde de carbone ainsi que des gaz nitreux peuvent se former.

5.3 CONSEILS AUX POMPIERS

Refroidissez les récipients exposés aux flammes avec de l'eau longtemps après l'extinction du feu. Éloignez les contenants du lieu de l'incendie si cela peut être fait sans risque. Portez un équipement de protection complet contre les incendies chimiques, y compris un appareil respiratoire autonome (ARA). Évitez de respirer la fumée dégagée par le feu.

RUBRIQUE 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT

6.1 PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES, ÉQUIPEMENT DE PROTECTION ET PROCÉDURES D'URGENCE

Utilisez un équipement de protection individuelle, voir rubrique 8. Évitez tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Évitez l'inhalation de poussière. Assurez une bonne ventilation. Supprimez toute source d'incendie potentiel.

6.2 MESURES DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Empêchez le produit de pénétrer dans les égouts, le sol ou les cours d'eau. Contactez les autorités compétentes dans les plus brefs délais si le produit a pénétré dans un égout, un lac ou un cours d'eau.

6.3 MÉTHODES ET MATÉRIAUX DE CONFINEMENT ET DE NETTOYAGE

Éliminez toutes les sources d'ignition. Ne pas fumer ni produire d'étincelles, flammes ou autres sources d'inflammation à proximité du déversement. Assurer une ventilation adéquate. Portez un équipement de protection approprié, notamment des gants, des lunettes/un écran facial, un respirateur, des bottes, des vêtements ou un tablier, selon le cas. Arrêtez la fuite si cela est possible sans risque. NE TOUCHEZ PAS le produit déversé ! Absorbez-le dans de la vermiculite, du sable sec ou de la terre et placez-le dans des contenants. Rincez la zone contaminée à grande eau. Soyez prudent car les sols et autres surfaces peuvent devenir glissants. Évitez de polluer les étangs ou les cours d'eau en procédant à un rinçage à l'eau. Recueillez le produit dans un récipient approprié et apportez-le au centre de recyclage ou de destruction selon les instructions de la rubrique 13.

6.4 RÉFÉRENCE À D'AUTRES RUBRIQUES

Consultez les rubriques 8 et 13 pour obtenir de plus amples informations sur l'équipement de protection et l'élimination des déchets.

RUBRIQUE 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR UNE MANIPULATION SANS DANGER



Fiche de données de sécurité

Émis: 19/02/2024

Numéro de

Modifié : -

Page

Évitez l'inhalation de poussière. Évitez le contact avec la peau et les yeux. Assurez une bonne ventilation. Le recours à une extraction locale est recommandée. Utilisez un équipement de protection individuelle, voir rubrique 8. Un lavabo/évier doit être disponible. Une pommade antiseptique doit être disponible. Supprimez toute source d'incendie potentiel. Évitez les déversements.

7.2 CONDITIONS NÉCESSAIRES POUR ASSURER LA SÉCURITÉ DU STOCKAGE, TENANT COMPTE D'ÉVENTUELLES INCOMPATIBILITÉS

Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver à l'écart des agents oxydants. Conserver à l'écart des sources d'ignition.

7.3 UTILISATION FINALE PARTICULIÈRE

Additif pour carburant. Voir la rubrique 1.2.

RUBRIQUE 8. LIMITATION D'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 PARAMÈTRES DE CONTRÔLE VALEURS LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE (AFS 2018:1)

-DNEL

Pas de données disponibles.

PNEC

Pas de données disponibles.

8.2 LIMITATION DE L'EXPOSITION PROTECTION RESPIRATOIRE

Assurez une bonne ventilation. En cas de ventilation insuffisante, utilisez le filtre P2.

GANTS DE PROTECTION

Utilisez des gants adaptés au travail à effectuer.

PROTECTION DU VISAGE

Utilisez des lunettes de sécurité/un écran facial. Des moyens de se laver les yeux doivent être disponibles sur le lieu de travail.

VÊTEMENTS DE PROTECTION

Utilisez des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau.

MESURES D'HYGIÈNE

Lavez-vous soigneusement les mains après manipulation. Lavez les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Nettoyez les sols et les surfaces de table contaminés. Utilisez une crème barrière avant utilisation.

RUBRIQUE 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 INFORMATIONS SUR LES PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES ESSENTIELLES

Forme	Solide ininflammable (résultats de tests disponibles)
Couleur	Ambre clair
Odeur	Hydrocarbures
Seuil olfactif	Pas disponible.
pH (à 20 °C)	Pas disponible.
Point de fusion	70 °C
Point d'ébullition	250 °C
Point d'éclair	Environ 90,3 °C
Taux d'évaporation	Pas disponible.
Inflammabilité	Pas disponible.
Limite d'explosivité	Pas disponible.
Température d'auto-inflammation	Pas disponible.
Pression de vapeur	<0,1 kPa.
Densité de vapeur	Plus lourd que l'air



Fiche de données de sécurité

Émis: 19/02/2024

Numéro de

Modifié : -

Page

Densité relative

1,03-1,05 à 20 °C

Coeff. de solubilité N-octanol/eau

Insoluble dans l'eau

Température d'inflammation thermique

Non disponible.

Viscosité

Pas disponible.

Propriétés explosives

0,79 cSt à 20 °C.

Propriétés comburantes

Pas disponible.

Vitesse de combustion

Pas disponible.

Moins de 0,1 pouce/seconde le long de son axe principal (CFR 1500.44)

9.2 AUTRES INFORMATIONS

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

a) Sensibilité mécanique	Pas disponible.
b) Température de polymérisation auto-	Pas disponible.
c) Formation de mélanges explosifs de poussière et d'air	Pas disponible.
d) Réserve acide/base	Pas disponible.
e) Taux d'évaporation	Pas disponible.
f) Miscibilité	Pas disponible.
g) Conductivité	Pas disponible.
h) Tendance à la corrosion	Pas disponible.
i) Groupe gaz	Pas disponible.
j) Potentiel rédox	Pas disponible.
k) Potentiel d'émission de radicaux	Pas disponible.
l) Propriétés photocatalytiques	Pas disponible.

RUBRIQUE 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 RÉACTIVITÉ

Stable dans les conditions recommandées de manipulation et de stockage.

10.2 STABILITÉ CHIMIQUE

Stable dans les conditions recommandées de manipulation et de stockage.

10.3 RISQUE DE RÉACTIONS DANGEREUSES

Stable dans les conditions recommandées de manipulation et de stockage.

10.4 CONDITIONS À ÉVITER

Évitez la chaleur, les flammes et autres sources d'ignition.

10.5 MATÉRIAUX INCOMPATIBLES

Agents oxydants forts.

10.6 PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX

En cas d'incendie, du dioxyde de carbone et du monoxyde de carbone ainsi que des gaz nitreux peuvent se former.

RUBRIQUE 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 INFORMATIONS SUR LES EFFETS TOXICOLOGIQUES

	EFFETS AIGUS	EFFETS CHRONIQUES
CONTACT AVEC LA	Peut légèrement irriter la peau.	-



Fiche de données de sécurité

Émis: 19/02/2024

Numéro de

Modifié : -

Page

CONTACT AVEC LES	Provoque une irritation des yeux.	-
INHALATION	Les vapeurs peuvent légèrement irriter le	-
INGESTION	L'ingestion peut provoquer des nausées et des vomissements.	-

a) Toxicité aiguë

1,2,4,5-tétraméthylbenzène :

DL50 Orale chez le rat : 6 989 mg/kg de poids corporel (pas de toxicité aiguë)

Acide benzènegarboxylique :

CL50 Inhalé chez le rat 4 h : 18 mg/l (pas de toxicité aiguë)

DL50 Orale chez le rat : 1 700 mg/kg de poids corporel (dangereux en cas d'ingestion) DL50 Dermale chez le lapin : >10 000 mg/kg de poids corporel (pas de toxicité aiguë)

La substance est légèrement irritante pour les yeux, la peau et les muqueuses. Utilisé comme conservateur dans les aliments et les cosmétiques (E210).

La substance peut provoquer de l'urticaire (de Groot). Peut également provoquer d'autres réactions allergiques telles que des démangeaisons, le rhume des foins, l'asthme et des irritations cutanées, par ex. autour de la bouche.

Tris de fer (4-oxopent-2-en-2-olate) :

DL50 Orale chez le rat : 1 872 mg/kg de poids corporel (nocif en cas d'ingestion)

b) Corrosif/irritant pour la peau

Peut légèrement irriter la peau.

c) Lésions oculaires graves/irritation des yeux

Provoque une grave irritation des yeux.

d) Sensibilisation respiratoire/cutanée

Aucune sensibilisation connue.

e) Mutagénicité dans les cellules germinales

Aucune mutagénicité connue.

f) Cancérogénicité

Aucune cancérogénicité connue.

g) Toxicité pour la reproduction

Aucune toxicité pour la reproduction connue.

h) Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Pas connue.

i) Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée.

Pas connue.

j) Risque en cas d'inhalation

Pas connus.

MANQUE DE CERTAINES DONNÉES

Les données toxicologiques du produit n'ont pas été fournies.

Autres informations

Le produit ne contient aucune substance perturbant le système hormonal.

RUBRIQUE 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 TOXICITÉ

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets nocifs à long terme pour l'environnement aquatique.

ÉCOTOXICITÉ DES COMPOSANTS INCLUS

1,2,4,5-tétraméthylbenzène :

Toxicité

IC50 Algues 72 h : 5 mg/l (toxique) Accumulation

FBC : 239,88

Log POE : 4 (devrait se bioaccumuler dans une mesure significative)

Fiche de données de sécurité

Émis: 19/02/2024

Numéro de

Modifié : -

Page

Acide benzèncarboxylique :

Toxicité

CL50 Poisson 96 h : 180 mg/l (espèce : Gambusia affinis)

IC50 Algues 72 h : 60 mg/l (espèce : Chlorella pyrenoidosa)

Accumulation

FBC : 21

Log POE : 1,87 (ne devrait pas se bioaccumuler)

Dégradabilité

DBO5/DCO : 0,64 - 0,88

12.2 PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ

Le produit est biodégradable.

12.3 CAPACITÉ BIOACCUMULATIVE

Pas de données disponibles.

12.4 MOBILITÉ DANS LE SOL ET L'EAU

Le produit n'est pas soluble dans l'eau et ne devrait donc pas être particulièrement mobile dans le sol et l'eau.

12.5 RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION PBT ET vPvB

Le produit ne contient aucune substance PBT ou vPvB.

12.6 PROPRIÉTÉS PERTURBATEURS HORMONAUX

Ne contient aucune substance perturbant le système hormonal.

12.7 AUTRES EFFETS INDÉSIRABLES

Pas connus.

RÉSUMÉ

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets nocifs à long terme pour l'environnement aquatique.

RUBRIQUE 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 DÉCHETS DE PRODUITS EN SURPLUS/INUTILISÉS

Selon SFS 2020 :614, le produit non utilisé est classé comme déchet dangereux. Codes CEE suggérés :

13 05 Matériaux provenant des séparateurs d'huile :

13 05 06* Huile provenant du séparateur d'huile.

DÉCHETS RÉSIDUELS

Les déchets résiduels sont des déchets dangereux et doivent être traités conformément aux réglementations locales.

MÉTHODES DE TRAITEMENT DES DÉCHETS

Doivent être traités conformément aux réglementations locales.

EMBALLAGES CONTAMINÉS

Les emballages contaminés sont des déchets dangereux et doivent être traités conformément aux réglementations locales.

RUBRIQUE 14. INFORMATIONS DE TRANSPORT

Classé comme marchandise dangereuse selon ADR/RID/IMO/DGR.



ADR/RID (routier et ferroviaire)

Numéro ONU :

ONU 3077



Fiche de données de sécurité

Émis: 19/02/2024

Numéro de

Modifié : -

Page

Description des marchandises :	MATIÈRE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, NSA (1,2,4,5-tétraméthylbenzène)
Classe :	9
Groupe d'emballage :	III
Code de restriction des tunnels :	(-)
Numéro de dangerosité :	90
Quantité limitée :	5 kg par emballage intérieur

IMDG (mer)

Nom d'expédition :	MATIÈRE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, NSA (1,2,4,5-tétraméthylbenzène)
Numéro ONU :	UN 3077
Classe :	9
Groupe d'emballage :	III
EmS :	F-A, S-F
Point d'éclair :	90,3° °C
Polluant marin :	Oui

OACI/IATA

(compagnie aérienne)	MATIÈRE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, NSA (1,2,4,5-tétraméthylbenzène)
Numéro ONU :	UN 3077
Classe :	9
Groupe	III

DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT

Le produit est toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets nocifs à long terme sur l'environnement aquatique.

PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES

-

TRANSPORT EN VRAC SELON L'ANNEXE II DE MARPOL 73/78 ET LE CODE IBC

Le produit ne devrait pas être manipulé en vrac. Le produit doit être emballé selon le code IMDG.

RUBRIQUE 15. RÉGLEMENTATION APPLICABLE

15.1 RÉGLEMENTATIONS/LÉGISLATION PARTICULIÈRES À LA SUBSTANCE OU AU MÉLANGE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ, DE SANTÉ ET D'ENVIRONNEMENT

Fiche de données de sécurité et classification conformément au CLP (Règlement 1272/2008/CE et Règlement 2020/878/CE, REACH Annexe II).

AFS 2018:1 Valeurs limites d'exposition professionnelle.

SFS 2020 : 614 Règlement sur les déchets Règlement UE 1357/2014.

15.2 ENQUÊTE SUR LA SÉCURITÉ CHIMIQUE

Aucune évaluation de la sécurité chimique selon REACH n'a été réalisée pour le produit. Consultez la rubrique 16 pour obtenir de plus amples informations.

RUBRIQUE 16. AUTRES INFORMATIONS

PHRASES H ÉNONCÉES DANS LA SECTION 3 EN TEXTE CLAIR

H228 – Solide inflammable.

H372 - Provoque des effets graves aux organes (ou préciser quels organes sont affectés, si connus) à la suite d'une exposition prolongée ou répétée (préciser la voie d'exposition s'il est formellement établi que le danger ne peut être provoqué par aucune autre voie d'exposition).



Fiche de données de sécurité

Émis: 19/02/2024

Numéro de

Modifié : -

Page

H331 – Toxique par inhalation.

H302 – Nocif en cas d'ingestion.

H312 – Nocif par contact cutané.

H318 – Provoque des lésions oculaires graves.

H315 – Irritant pour la peau.

H411 – Toxique pour la vie aquatique avec effets à long terme.

EXPLICATION DES ABRÉVIATIONS

-

RÉFÉRENCE À LA LITTÉRATURE ET AUX SOURCES DE DONNÉES

Une enquête de sécurité chimique (KSU) a été établie pour le produit. Voir l'enquête sur la sécurité chimique (KSU) pour les sources.

CHANGEMENTS PENDANT LA RÉVISION/RETRAVAIL

1Ère édition (2024-02-19) : Document de base.

AUTRE

Ces informations sont complémentaires à d'autres informations. L'utilisateur doit lui-même déterminer si ces informations sont suffisantes. EffiTab International AB est responsable de la sécurité des produits et des faits. Cette fiche de données de sécurité a été préparée avec la participation d'Amasis Konsult AB, Solna.